

## LA MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE DES SOINS INFIRMIERS

### POSITION DE L'AIIC

- L'AIIC croit qu'il est crucial de tirer des leçons de l'histoire des soins infirmiers pour faire progresser la profession dans l'intérêt de la population canadienne;
- L'AIIC croit que la responsabilité de la collecte, de la conservation et de l'étude de l'histoire des soins infirmiers est partagée par les infirmières à titre individuel<sup>1</sup>, par les organisations d'infirmières et les organismes de soins de santé, par les infirmières enseignantes, les associations d'anciennes au sein de la profession infirmière, les historiens, les gouvernements, les musées et les archives. Toutes ces personnes et tous ces groupes partagent la responsabilité de conserver l'histoire de la profession infirmière et d'enrichir les collections actuelles en fournissant des documents historiques aux archives et aux musées compétents; ils utilisent l'histoire de la profession infirmière comme ressource courante et soutiennent activement la recherche sur l'histoire de la profession.

### RESPONSABILITÉS

Les responsabilités en question comprennent notamment les suivantes.

- *À titre individuel, les infirmières* doivent préserver l'histoire de la profession en mettant en commun leurs documents historiques et leurs expériences (c.-à-d. articles, histoires orales et biographies).
- *Chaque organisation d'infirmières et chaque organisme de soins de santé* doit recueillir et conserver des documents sur les soins infirmiers.
- *Les infirmières enseignantes* doivent intégrer des concepts historiques et des connaissances pertinentes dans les programmes d'études et documenter l'évolution de la formation des infirmières. Elles doivent instiller aux étudiantes un sentiment de la valeur de l'histoire et appuyer la recherche théorique et les publications dans le domaine de l'histoire de la profession infirmière.
- *Les associations d'anciennes au sein de la profession infirmière* doivent contribuer à la conservation de leurs documents en transférant des articles aux archives et aux musées.
- *Les historiens* doivent effectuer des recherches théoriques en réalisant, conformément aux méthodes établies de la profession d'historien, des études critiquées par des pairs et approuvées par des conseils d'éthique, et ils doivent valider, préciser et contester les connaissances existantes et en produire de nouvelles<sup>2</sup>.
- *Les gouvernements* doivent conserver l'histoire de la profession infirmière au Canada en soutenant les musées, les archives et les publications, ainsi que les infirmières chercheuses.

---

<sup>1</sup> N.D.T. : Dans le présent document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

<sup>2</sup> (Registered Nurses Association of British Columbia, 2003).



- *Les musées et les archives* doivent conserver l'histoire de la profession infirmière et y donner accès pour les études et les recherches, ainsi qu'à des fins cliniques et éducatives<sup>3</sup>.

## CONTEXTE

Les infirmières<sup>4</sup> doivent connaître les forces sociales, politiques et économiques qui ont façonné leur discipline. L'histoire peut contribuer à donner une identité à la profession et rehausser sa visibilité dans la société canadienne. La connaissance de l'histoire de la profession infirmière constitue une source importante de compréhension de soi, de cohérence collective, de responsabilisation et de fierté.

Les infirmières effectuent des recherches et définissent l'exercice de la profession en se fondant sur les expériences antérieures et l'histoire interne de la profession. Il est essentiel pour les infirmières cliniciennes, enseignantes, administratrices, chercheuses et responsables de politiques de comprendre les défis et les possibilités du passé afin d'orienter l'avenir. C'est pourquoi une perspective historique importe pour la qualité des soins dans tous les domaines de la profession infirmière<sup>5</sup>. « La découverte des tendances du passé constitue un aspect vital de toutes les recherches infirmières<sup>6</sup>. »

Les infirmières du Canada ont contribué énormément à tous les aspects de la société canadienne. Leurs interventions ont eu de l'influence sur l'histoire sociale, économique et politique générale du Canada, ainsi que sur l'histoire et la politique des soins de santé. L'histoire de la profession infirmière donne au public un point de vue précieux sur les technologies nouvelles, la réforme des soins de santé et les enjeux liés aux différences entre les sexes dans la société canadienne. Il importe donc de promouvoir l'histoire de la profession infirmière dans le contexte de l'histoire générale du Canada<sup>7</sup>.

L'histoire des soins infirmiers englobe tous les efforts faits pour recueillir, conserver, chercher, étudier et analyser les contributions des infirmières à la profession et aux soins de santé au Canada. Il importe d'intégrer l'histoire des soins infirmiers dans les programmes d'études des écoles et des facultés de sciences infirmières. L'histoire peut remettre en question la sagesse conventionnelle et donner une idée de ce qui s'est passé d'hier à aujourd'hui. Elle peut non seulement offrir des perspectives contextuelles, mais aussi donner aux étudiantes un sentiment d'appartenance et d'identité professionnelles, les initier au monde interdisciplinaire des sciences humaines et élargir leur éventail de techniques de recherche<sup>8</sup>.

La Collection canadienne d'histoire des soins infirmiers<sup>9</sup> constitue une ressource clé au sujet des soins infirmiers : elle met en vedette des documents, des photographies et des artefacts de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), de l'Association des sœurs infirmières du Canada et de collections individuelles qui documentent l'histoire des soins infirmiers au Canada<sup>10</sup>. La collection est hébergée au Musée canadien des civilisations, au Musée

---

<sup>3</sup> (Alberta Association of Registered Nurses, 2003).

<sup>4</sup> Dans le présent document, le terme « infirmière » désigne l'infirmière autorisée ou immatriculée.

<sup>5</sup> Les domaines des soins infirmiers comprennent la pratique clinique (soins directs), l'enseignement, la recherche et l'administration.

<sup>6</sup> (Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, 2003).

<sup>7</sup> (McPherson, 1996; Davies, 1980).

<sup>8</sup> (American Association for the History of Nursing, 2001).

<sup>9</sup> Les partenaires signataires sont le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la guerre, les Archives nationales du Canada et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC). La Fondation des infirmières et infirmiers du Canada est vouée à réunir des fonds pour appuyer la collection.

<sup>10</sup> La Collection canadienne d'histoire des soins infirmiers a commencé par le transfert d'articles de l'AIIC aux partenaires signataires. Même s'il ne s'agit pas de son mandat premier, l'AIIC a documenté ses activités au Canada et dans le monde entier, et elle a conservé l'histoire de la profession infirmière au Canada depuis sa fondation en 1908.



canadien de la guerre et aux Archives nationales du Canada. Les infirmières à titre individuel, les groupes de spécialités infirmières, les associations d'infirmières et d'autres groupes et personnes qui s'intéressent à la profession infirmière peuvent faire leur apport aux archives infirmières et aux musées au Canada contenant des collections historiques. Toutes ces collections sont des entités vivantes qui peuvent grandir et se développer.

Mars 2004

#### Références :

Alberta Association of Registered Nurses. (2003). *Nursing history: AARN museum & archives*. Extrait le 24 juin 2003 de <http://www.nurses.ab.ca/museum/intro.html>

American Association for the History of Nursing. (2001). *Position paper – Nursing history in the curriculum: Preparing nurses for the 21<sup>st</sup> Century*. Extrait le 1er octobre 2003 de <http://www.aahn.org/position.html>

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. (2003). *Recherche en histoire infirmière*. Extrait le 1er octobre 2003 de <http://www.aiinb.nb.ca/index.cfm?include=history2>

Davies, C. (dir.). (1980). *Rewriting nursing history*. London: Croom Helm.

McPherson, K. (1996). *Bedside matters: The transformation of Canadian nursing, 1900-1990*. Toronto: Oxford University Press.

Registered Nurses Association of British Columbia. (2003). *Nursing and research*. Énoncé de politique. Extrait le 24 juin 2003 de <http://www.rnabc.bc.ca/pdf/94.pdf>

#### Voir aussi :

Association canadienne pour l'histoire du nursing ([http://www.ualberta.ca/~jhibberd/CAHN\\_ACHN/](http://www.ualberta.ca/~jhibberd/CAHN_ACHN/))

Fondation des infirmières et infirmiers du Canada (<http://www.canadiannursesfoundation.com/french/04-1.htm>)

EP-72

La permission de diffuser est accordée. Prière de mentionner l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Association des infirmières et infirmiers du Canada, 50, Driveway, Ottawa (Ontario) K2P 1E2

Tél. : (613) 237-2133 ou 1-800-361-8404 Téléc. : (613) 237-3520

Site web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca) Courriel : [info@cna-aiic.ca](mailto:info@cna-aiic.ca)